

Session d'automne 2016 de la section Astronomie du CNAP

La session d'automne 2016 s'est tenue à l'Observatoire de Paris du 14 au 16 novembre 2016. Elle est statutairement consacrée à l'examen des cas individuels, aux promotions à la Hors-classe des astronomes-adjoints, ainsi qu'à la 1^{ère} classe et classes exceptionnelles 1^{er} et 2nd échelon des astronomes.

Discussions avec l'INSU, représenté par Martin Giard (DAS Astronomie-Astrophysique) et Danièle Hauser (DAS transverse en charge des SNO)

Danièle Hauser (INSU, DAS transverse en charge des SNO) et Martin Giard (INSU, DAS Astronomie-Astrophysique intérimaire) ont informé le comité au sujet des coloriages définis pour le concours 2017 et des emplois ouverts aux concours astronomes et astronomes-adjoints 2017.

Martin Giard a tout d'abord présenté la version définitive des coloriages pour le concours astronome-adjoint 2017, à savoir :

ANO1 : Temps-Fréquence

ANO2 : Instrumentation des grands projets internationaux au sol et dans l'espace

ANO3 : IRAM/NOEMA et ALMA Regional Center

ANO4 : Grands relevés Gaia, EUCLID et JWST

Martin Giard a expliqué et détaillé les motivations qui sous-tendent ces choix. L'accent a ensuite été mis sur l'évolution des coloriages avec en particulier l'apparition d'un coloriage ANO4 qui marque la tendance lourde sur la préparation, l'organisation et les opérations autour des grands relevés. En réponse aux interrogations des membres du CNAP, il a été noté que la disparition du coloriage en ANO5 ne signifie pas qu'il n'y aura plus de recrutement sur les services de diffusion des données. En effet, la section peut recruter hors coloriage. Enfin, les membres du CNAP ont exprimé le souhait d'avoir une stabilité pluriannuelle des coloriages.

Le nombre de postes mis au concours en 2017 a été évoqué. Il sera de :

- 6 postes d'astronome ;

- 7 postes d'astronome-adjoint susceptibles d'être vacants.

Il a été rappelé qu'un « chapeau » d'astronome est transféré à la section SCOA pour permettre une promotion de physicien-adjoint. Le poste de physicien-adjoint alors libéré revient sous forme d'astronome-adjoint pour le même concours. Cela revient donc à un échange entre un poste d'astronome et un poste de physicien-adjoint.

L'INSU nous informe de la suppression de la réunion avec les directeurs d'OSU. Les priorités en matière de SNO sont désormais un croisement entre l'expression des commissions spécialisées (CSAA pour notre domaine) et des demandes via les UMS par les directions d'OSU (DIALOG). Il est donc important que les directions d'OSU, qui dirigent généralement une UMS associée ou une UMR, pensent à émettre des besoins en personnels CNAP dans DIALOG.

Plusieurs éléments contextuels ont ensuite été évoqués. Le CNAP a demandé des éclaircissements sur le contenu de la note blanche rédigée par Elisabeth Vergès (DGRI) pour le cabinet du ministre sur d'éventuelles

propositions d'évolution du corps. Il apparaît que l'INSU, comme les trois sections du CNAP, n'a pas eu connaissance du contenu définitif de ce document.

La section a également souhaité faire part de sa forte inquiétude quant à la place de l'astronomie et de l'astrophysique au sein de l'INSU. En particulier, la forte diminution des effectifs depuis plusieurs années à la fois au CNAP et en section 17 du CNRS a été discutée. Les membres de la section ont rappelé l'importance de la recherche en astronomie et astrophysique aussi bien en termes de retombées sociétales qu'économiques. La section suggère qu'une étude sur les retombées économiques soit commandée par l'INSU, à l'instar de celle réalisée pour les mathématiques par la SMF. Enfin, la section astronomie-astrophysique, bien que consciente de l'émergence de nouvelles thématiques au sein de l'INSU et des contraintes budgétaires actuelles, a alerté sur le risque réel d'assèchement à moyen terme des capacités de recherches dans le domaine de l'astronomie et de l'astrophysique si les tendances et politiques actuelles devaient être pérennisées.

La section a désiré saluer devant les représentants de l'INSU le rôle et les actions de Denis Mourard durant ses années d'activité de DAS INSU et a regretté la façon avec laquelle il a dû cesser sa fonction. Les circonstances de ce départ n'ont toujours pas fait l'objet d'une information claire de la part du CNRS.

Ouverture du concours et échéances avant les auditions :

Il a été décidé de faire évoluer les modalités du concours astronome-adjoint 2017. Ces changements sont le résultat de la volonté du CNAP de s'appuyer sur le nouveau décret du CNAP (décret n°86-434 modifié le 6 novembre 2015) pour améliorer le processus de sélection des candidats.

Les nouveautés du concours 2017 seront :

- 1) l'introduction d'une phase de présélection sur dossier désormais permise par le décret ;
- 2) la nomination, dès la phase de présélection, de 3 rapporteurs par dossier ;
- 3) les auditions devant un jury unique composé de l'intégralité de la section.

A compter de la publication de l'arrêté d'ouverture du concours, il faut désormais prévoir environ trois mois avant la réunion de présélection des dossiers (un mois légal pour le dépôt des dossiers de candidatures, et environ deux mois pour étudier les dossiers). Il est prévu de laisser ensuite un mois environ aux candidats présélectionnés pour préparer leur voyage et leur audition.

Le concours astronome aura lieu entre-temps. Tous les candidats au concours astronome seront auditionnés.

L'objectif premier de conserver des dates d'audition aussi proches que possible de celles de la Section 17 du CNRS (27-31 mars) pourrait être tenu car la procédure de concertation avec l'INSU a été avancée. Pour cela il faut que l'ouverture du concours soit programmée pour début décembre et cela ne dépend pas du CNAP.

Le système d'information CANOPUS ne permet pas d'obtenir une fiche récapitulative digne de ce nom. Cette fiche est pourtant un outil essentiel pour les membres de la section lors de leurs débats. Toute évolution de CANOPUS étant à exclure dans un futur proche, un effort supplémentaire sera demandé aux candidats sous forme d'un canevas (LaTeX et .doc) à remplir en plus du dossier, reprenant certaines informations entrées dans le système CANOPUS. Enfin, il a été proposé à la Section 17 du comité national de travailler en commun à une base de dossier identique pour nos concours respectifs.

Gestion des cas individuels (titularisations, mises à disposition, détachements)

Avis favorable à une mutation, trois titularisations, un renouvellement de mission longue durée, et une nouvelle mission longue durée.

Suivi de carrière vague C

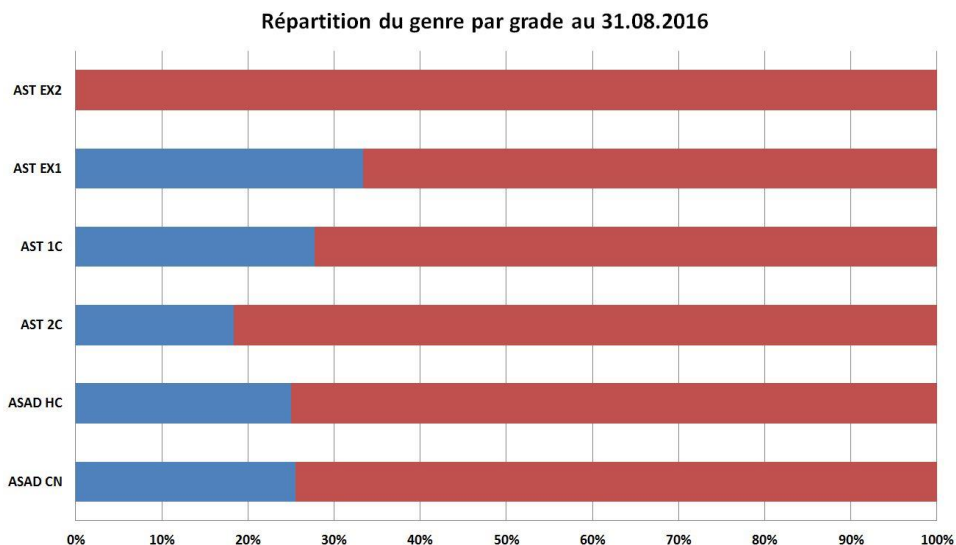
L'OSU Centre, l'Observatoire de la Côte d'Azur, l'Observatoire astronomique de Strasbourg et l'Institut Pytheas font parties de la vague C. 45 dossiers ont été examinés. Les personnels récemment promus étaient exemptés de rapport (même si certains en ont tout de même soumis un). L'examen de ces rapports montre la vigueur de la discipline et l'implication forte des collègues dans l'accomplissement des missions du corps.

Promotions

Comme la section précédente, nous avons constaté un faible nombre de candidatures pour une promotion à la hors-classe des astronomes adjoints (AAHC). Rappelons qu'une promotion AAHC ne pénalise en rien le recrutement ultérieur au niveau astronome, comme ça a été le cas par le passé. Peuvent être promus à la hors-classe les astronomes adjoints parvenus au 7^e échelon de la classe normale.

Pour les autres niveaux de promotion, la pression est légèrement inférieure aux années précédentes du fait du nombre plus important de possibilités.

Il convient de noter que pour l'accès à la 1^{ère} classe des astronomes, il n'y avait qu'une seule candidature féminine pour 17 candidatures masculines, alors que les astronomes 2nd classe femme représentent 18% de ce grade. Le CNAP s'est interrogé sur cette situation car l'on serait naïvement en droit d'attendre 3 à 4 candidatures. Or, les 8 femmes au grade d'astronome 2^e classe en activité ont réussi le concours astronome entre 2012 et 2016.



Promotion à la Hors Classe des Astronomes-Adjoints

JORDA Laurent, Pytheas/LAM

Promotion à la 1ère classe des Astronomes (par ordre alphabétique)

EMSELLEM Eric, OSUL/ESO

HALBWACHS Jean-Louis, Obs. Astr. Strasbourg

HESTROFFER Daniel, OP/IMCCE

METRIS Gilles, OCA/GéoAzur

OLLIVIER Marc, OSUPS/IAS

PALETOU Frédéric, OMP/IRAP

Promotion à la Classe Exceptionnelle 1er échelon des Astronomes (par ordre alphabétique)

BOISSON Catherine, OP/LUTH

CHELLI Alain, OCA/Lagrange

DESERT François-Xavier, OSUG/IPAG

PERRIN Guy, OP/LESIA

Promotion à la Classe Exceptionnelle 2ème échelon des Astronomes (par ordre alphabétique)

CUBY Jean-Gabriel, Pytheas/LAM

GOUPIL Marie-José, OP/LESIA

HAMMER François, OP/GEPI